

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 937**11 septembre 2003****SOMMAIRE**

Abel Tasman S.A., Luxembourg	44949	Eis Monksland Holding S.A., Luxembourg	44931
Acclivity Luxembourg S.A., Luxembourg	44935	Eoliolux S.A., Luxembourg	44936
Alpha Marine S.A., Luxembourg	44950	Epoque Solutions S.A., Luxembourg	44944
Ancamico S.A., Luxembourg	44947	Eurocleg S.A.H., Luxembourg	44950
Anthea S.A.H., Luxembourg	44935	Eurofit S.A.H., Luxembourg	44936
Astor S.A., Luxembourg	44933	EYPL, S.à r.l., Münsbach	44976
Attrax S.A.	44975	Finance Immobilière Holding S.A., Luxembourg	44973
Bacino Charter Company S.A., Luxembourg	44947	Finance S.A., Luxembourg	44963
Bayside International S.A.H., Luxembourg	44949	Financements Industriels S.A., Luxembourg	44934
Belgard S.A., Luxembourg	44963	Financière de Diekirch S.A., Luxembourg	44943
Betam International S.A., Luxembourg	44942	Financière de Diekirch S.A., Luxembourg	44943
Betam International S.A., Luxembourg	44942	Financière de Diekirch S.A., Luxembourg	44943
Bianchi Vending International S.A., Luxembourg	44946	Financière de Diekirch S.A., Luxembourg	44944
Blum Hotel und Immobilien Beteiligungsgesellschaft A.G., Luxembourg	44934	G.A.B.N.B. S.A.H., Luxembourg	44950
Bond Holding S.A., Luxembourg	44938	Garfin International S.A., Luxembourg	44941
Bone & Joint Research S.A., Kayl	44939	Gilda, S.à r.l., Luxembourg	44939
Brugama Holding S.A., Luxembourg	44937	Gioch S.A., Luxembourg	44934
Byblos Financing Holding («B.A.R.A.F.») S.A., Lu- xembourg	44949	Gottwald Luxembourg 2 (b), S.à r.l., Luxem- bourg	44945
Byblos Invest Holding S.A., Luxembourg	44949	Guy Mizel Ness S.A., Schifflange	44943
Carouge & Cie S.A., Luxembourg	44965	Hale S.A., Luxembourg	44946
Cerazitit-Re S.A., Mamer	44937	Hamel S.A., Luxembourg	44962
Chaussures de Sécurité Tunisie S.A., Luxem- bourg	44975	Heiterkeit Group S.A., Luxembourg	44938
Commodities Limited S.A.H., Luxembourg	44949	Hole-In-One S.A., Luxembourg	44931
Conengineering Holding S.A., Luxembourg	44936	I Plus S.A., Luxembourg	44934
Credit Suisse Equity Trust Advisory Company S.A., Luxembourg	44935	Icon Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	44931
Cyan International S.A., Luxembourg	44950	ID Trust Management, S.à r.l., Luxembourg	44966
DCC Luxembourg 2, S.à r.l., Luxembourg	44945	Immoser Holding S.A., Luxembourg	44946
Defender S.A., Luxembourg	44948	Industrial Business Finance Corporation S.A., Lu- xembourg	44944
Demag Holding, S.à r.l., Luxembourg	44945	Innova S.A.H., Luxembourg	44933
Deutsche Morgan Grenfell Capital Italy S.C.A., Luxembourg	44974	Insinger de Beaufort Asset Selection Sicav, Lu- xembourg	44942
Deutsche Morgan Grenfell Development Capital Italy S.A., Luxembourg	44973	Intex S.A.H., Luxembourg	44933
Dorchester S.A.H., Luxembourg	44964	Kanto S.A., Luxembourg	44947
Doushan Holding S.A., Luxembourg	44950	Lasting Placement Holding S.A., Luxembourg	44963
Eagle Charter S.A., Luxembourg	44974	Lobista Investment S.A., Luxembourg	44948
		Lorin S.A., Luxembourg	44971
		Lorin S.A., Luxembourg	44972
		LUGESCA, Société Luxembourgeoise de Gestion	

et de Capitalisation S.A.H, Luxembourg	44939	Santarem Holding S.A., Luxembourg	44932
Lynes Holding S.A., Luxembourg	44937	Santarem Holding S.A., Luxembourg	44932
Lynes Holding S.A., Luxembourg	44937	Satlynx S.A., Betzdorf	44975
Lysara Holding S.A., Luxembourg	44933	Sitka S.A., Luxembourg	44945
Master Cap S.A., Luxembourg	44946	Société Foncière et Immobilière du Sud S.A., Lu-	
Mecdinvest S.A.H., Luxembourg	44938	xembourg	44943
Medigate Télécommunication S.A., Luxembourg .	44947	Socotra Holding S.A., Luxembourg	44930
Mondial T Holding S.A., Luxembourg	44963	Su.Ma. International S.A., Luxembourg	44948
Monte Rosa S.A., Luxembourg	44931	T.B.C. S.A., Luxembourg	44932
MPM Luxembourg 2 (c), S.à r.l., Luxembourg . . .	44945	Tekfen International Finance & Investments S.A.H.,	
Nouvelle Brasserie de Luxembourg S.A., Redan-		Luxembourg	44939
ge-sur-Attert	44962	Tekfen Participations S.A.H., Luxembourg	44934
Odagon S.A., Luxembourg	44941	Thursday S.A., Esch-sur-Alzette	44955
ORN European Debt, S.à r.l., Luxembourg	44951	Transural Beteiligungs Holding S.A., Luxembourg	44976
Parwa S.A., Luxembourg	44936	TST International Finance S.A.H. Luxembourg,	
Photoflor S.A., Luxembourg	44937	Luxembourg	44938
PM-International AG, Luxembourg	44932	TST Investment Holding S.A., Luxembourg	44935
Pressy Group S.A., Luxembourg	44941	Voyages Europa S.A., Strassen	44972
Rhododendron S.A., Luxembourg	44935	Voyages Europa S.A., Strassen	44973
Robin Two S.A., Luxembourg	44944	Wax, S.à r.l., Luxembourg	44948
Santarem Holding S.A., Luxembourg	44932	Xarax S.A., Luxembourg	44944

SOCOTRA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 55.458.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 22 mai 2003 à 15.00 heures*

Relatif au bilan 1999

Troisième résolution

Après examen de la situation telle qu'elle ressort des comptes de l'exercice 1999 et du bilan au 31 décembre 1999, desquels il résulte que les pertes supérieures à plus de la moitié du capital, l'Assemblée décide du maintien de l'activité sociale de la société.

Relatif au bilan 2000

Troisième résolution

Après examen de la situation telle qu'elle ressort des comptes de l'exercice 2000 et du bilan au 31 décembre 2000, il résulte que les pertes ne sont pas supérieures à plus de la moitié du capital. Par conséquent, statuer sur la continuité de la société est sans objet.

Cinquième résolution

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Marc Lamesch, expert-comptable, demeurant à Luxembourg et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, à compter de l'exercice arrêté au 31 décembre 2001, Monsieur Guy Hornick, expert-comptable, demeurant à Bertrange.

Sixième résolution

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur Maurice Hauptert de sa fonction de Commissaire de Surveillance et nomme en remplacement du Commissaire de Surveillance démissionnaire la société AUDIEX S.A. avec siège social au 57, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg. Son mandat prendra effet pour l'exercice 2001.

Le mandat de la société AUDIEX S.A. viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Septième résolution

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2003.

SOCOTRA HOLDING S.A.

C. Schmitz / E. Ries

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02225. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049589.3/045/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

MONTE ROSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 79.760.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 11 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 581 du 27 juillet 2001.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MONTE ROSA S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(047939.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

EIS MONKSLAND HOLDING S.A., Société Anonyme (dissoute et liquidée).

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 79.386.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 29 novembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 502 du 4 juillet 2001. Modifiée par-devant le même notaire en date du 29 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 745 du 11 septembre 2001 et en date du 19 février 2001, acte publié au Mémorial C n° 916 du 24 octobre 2001, dissoute et liquidée par-devant le même notaire en date du 24 juin 2003, acte en voie de publication.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01330, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EIS MONKSLAND HOLDING S.A. (dissoute et liquidée)

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(047941.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

HOLE-IN-ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R. C. Luxembourg B 86.328.

Constituée le 5 mars 2002 par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial C n° 880 du 10 juin 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOLE-IN-ONE S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(047947.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

ICON LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 66.588.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, maintenant à Luxembourg, en date du 25 septembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 909 du 16 décembre 1998, modifiée par-devant le même notaire, en date du 19 avril 2002, acte publié au Mémorial C n° 1111 du 22 juillet 2002.

—
Le bilan au 31 mai 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ICON LUXEMBOURG, S.à r.l.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(047945.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SANTAREM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 42.045.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01852, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau CHF - 2.400.581,56

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2003.

Signature.

(047958.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SANTAREM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 42.045.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01850, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau CHF - 2.382.830,42

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2003.

Signature.

(047961.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SANTAREM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 42.045.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01849, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau CHF 1.107.517,65

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2003.

Signature.

(047964.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

T.B.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 30.105.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01848, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau EUR - 4.388,-

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Signature.

(047967.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

PM-INTERNATIONAL AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 17, rue des Gaulois.
R. C. Luxembourg B 46.582.

Le bilan complémentaire au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01105, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Signature.

(048701.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

ASTOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 11.300.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01847, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau LUF - 434.921,-

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2003.

Signature.

(047970.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

INNOVA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 26B, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 16.290.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01846, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice EUR 105.451,35

- Affectation à la réserve légale. EUR - 26,33

- Report à nouveau EUR 105.425,02

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2003.

Signature.

(047972.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

LYSARA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 73.081.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01845, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau EUR - 8.111,54

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Signature.

(047976.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

INTEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 66.721.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration en date du 2 mai 2003 que:

le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Federico Roberto Marro, Employé privé, né à I-Perugia le 22 juillet 1970 et demeurant professionnellement à Luxembourg L-2449, Administrateur, et lui accorde décharge pleine et entière.

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Carlo Iantaffi, Employé privé, né à Rome (Italie) le 7 avril 1961 et demeurant professionnellement à 26, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg). Le nouvel Administrateur terminera le mandat de ceux qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02609. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(048685.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

**BLUM HOTEL UND IMMOBILIEN BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme Holding
(en liquidation).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 44.730.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01843, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2003.

Signature.

(047982.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

GIOCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 75.506.

Le bilan au 31 mai 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01838, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	EUR 0,-
- Résultat de l'exercice	EUR - 82.368,30
- Report à nouveau	EUR - 82.368,30

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Signature.

(047983.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

FINANCEMENTS INDUSTRIELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 44.564.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01860, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau	LUF - 397.173,-
------------------------------	-----------------

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2003.

Signature.

(047984.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

TEKFEN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 34.715.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH1775A, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

FIDUPAR

Signatures

(048214.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

I PLUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 14, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 61.120.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02855, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Signature.

(048740.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

CREDIT SUISSE EQUITY TRUST ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 55.714.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00668, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 août 2003.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

M. Märtens / H. Kuss

(047985.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

RHODODENDRON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 13.173.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01859, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau EUR - 53.616,31

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2003.

Signature.

(047986.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

ANTHEA S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.123.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01858, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau EUR - 4.203,97

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Signature.

(047988.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

TST INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxembourg B 34.628.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH1783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

FIDUPAR

Signatures

(048221.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

ACCLIVITY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 14, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 64.420.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02852, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Signature.

(048741.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

PARWA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2413 Luxembourg, 43, rue du Père Raphaël.
R. C. Luxembourg B 79.614.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01857, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	EUR 506.303,38
- Résultats reportés	EUR - 194.712,33
- Résultat disponible	EUR 311.591,05
- Affectation à la réserve légale	EUR - 15.579,55
- Report à nouveau	EUR 296.011,50

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2003.

Signature.

(047989.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

EOLIOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.352.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01615, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

EOLIOLUX S.A.

Signatures

Administrateurs

(048171.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

EUROFIT, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 21.146.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

EUROFIT S.A.

Signatures

Administrateurs

(048179.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

CONENGINEERING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 53.555.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08265, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	62.795,19 USD
Bénéfice de l'exercice	85.183,98 USD
./ Distribution d'un dividende	- 85.000,00 USD
Report à nouveau	62.979,17 USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049409.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

LYNES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.584.

Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01625, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

LYNES HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(048185.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

LYNES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.584.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01621, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

LYNES HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(048183.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

BRUGAMA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 10.599.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01628, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

BRUGAMA HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(048186.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

CERATIZIT-RE, Société Anonyme.

Siège social: L-8232 Mamer, 101, route de Holzem.
R. C. Luxembourg B 61.860.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 28 février 2003, enregistrés à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02572, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

(048732.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

PHOTOFLOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 57.313.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02645, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Signature.

(048758.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

HEITERKEIT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 75.530.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00847, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(048207.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

BOND HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 40.533.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(048210.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

TST INTERNATIONAL FINANCE S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxembourg B 33.464.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH1778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

FIDUPAR

Signatures

(048216.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

MECDINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 41, boulevard de Verdun.
R. C. Luxembourg B 21.265.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 3 mai 2001 à 10.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux comptes arrivent à échéance à la présente assemblée.
 - L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Benoît Hap, de Madame Marie Madeleine Hap Esders et de Monsieur Daniel Mart, Administrateurs pour un terme devant expirer lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2001.
 - L'Assemblée accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Joseph Winandy de son poste de Commissaire aux Comptes et le remercie pour sa précieuse collaboration.
- L'Assemblée décide de nommer en remplacement, Monsieur Pierre Schill, Licencié en Sciences Commerciales, demeurant à Luxembourg.
- Son mandat arrivera à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2001.
 - L'Assemblée donne autorisation au Conseil d'Administration de convertir le capital social de la société de LUF en Euros.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02399. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048697.3/1172/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

TEKFEN INTERNATIONAL FINANCE & INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 49.323.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH1781, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

FIDUPAR

Signatures

(048217.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

**LUGESCA, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE GESTION ET DE CAPITALISATION S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 4.952A.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH1785, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

FIDUPAR

Signatures

(048230.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

GILDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.608.

Il résulte d'une lettre adressée à la société que Monsieur Federico Roberto Marro demeurant à L-Luxembourg, a démissionné de sa fonction de Gérant de la société avec effet au 28 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02289. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(048682.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

BONE & JOINT RESEARCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3650 Kayl, 12, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 59.835.

L'an deux mille trois, le onze août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Kayl sous la dénomination de BONE & JOINT RESEARCH S.A., R. C. B No 59.835, avec siège social à Kayl, constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 24 juin 1997, publié au Recueil des Sociétés et Associations C N° 543 du 3 octobre 1997.

La séance est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Monsieur Paul Thiltges, industriel, demeurant à Bruxelles, Belgique.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par des annonces parues au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nos 775 du 24 juillet 2003 et 809 du 2 août 2003, et au Letzebuerger Journal des 24 juillet et 2 août 2003.

Les numéros justificatifs de ces publications ont été déposés au bureau de l'assemblée.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Approbation du rapport du conseil d'administration prescrit par l'article 265 de la loi sur les sociétés commerciales en vue de la fusion entre les sociétés anonymes PROMED S.A. et BONE & JOINT RESEARCH S.A., ayant toutes deux leur siège à Kayl.

2. Approbation du rapport de l'expert indépendant prescrit par l'article 266 (1) de la loi sur les sociétés commerciales.

3. Constatation de l'accomplissement des formalités prescrites par l'article 267 de la loi sur les sociétés commerciales.

4. Approbation du projet de fusion publié au Mémorial C No 728 du 10 juillet 2003.

5. Constatation de la réalisation de la fusion au 1^{er} janvier 2003.

6. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'accomplissement de leur mandat.

7. Constatation de la dissolution de la société BONE & JOINT RESEARCH S.A.

8. Divers.

III.- Que les actionnaires présents, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les 240 actions d'une valeur nominale de EUR 2.500,- chacune, représentant la totalité du capital social de EUR 600.000,-, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider, quelle que soit la portion du capital représentée, sur les points figurant à l'ordre du jour.

V.- Que dans leurs réunions respectives du 24 juin 2003, les Conseils d'Administration de PROMED S.A. et de BONE & JOINT RESEARCH S.A. ont, conformément à l'article 261 de la loi sur les sociétés commerciales, approuvé un projet de fusion de la société PROMED S.A. et de la société BONE & JOINT RESEARCH S.A., par voie d'absorption de la dernière par la première société.

Ce projet de fusion a été publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 728 du 10 juillet 2003.

VI.- Que, conformément aux articles 265 et 266 de la loi, un rapport a été établi par le Conseil d'Administration et un autre rapport a été établi par le réviseur d'entreprises AACO, S.à r.l. établi à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schardt, en date du 11 juillet 2003 pour les actionnaires de BONE & JOINT RESEARCH S.A.

Ces rapports resteront annexés au présent acte pour être enregistrés en même temps.

VII.- Que, conformément aux dispositions de l'article 267 de la loi, le projet de fusion, les comptes annuels, les rapports de gestion ainsi que les rapports précités de la Société ont été tenus à disposition pour inspection au siège social de la Société un mois avant la présente assemblée.

VIII.- Qu'aucun créancier de la Société n'a fait usage du droit qui lui est accordé par l'article 268 de la loi.

L'assemblée a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix.

Première résolution

L'assemblée décide d'approuver le rapport du conseil d'administration prescrit par l'article 265 de la loi sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'approuver le rapport de l'expert indépendant prescrit par l'article 266 (1) de la loi sur les sociétés commerciales.

Troisième résolution

L'assemblée constate l'accomplissement des formalités prescrites par l'article 267 de la loi sur les sociétés commerciales.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'approuver le projet de fusion publié au Mémorial C No 728 du 10 juillet 2003.

Suivant ce projet de fusion les actionnaires de BONE & JOINT RESEARCH S.A. recevront pour onze actions qu'ils détiennent dans la société une action nouvelle de PROMED S.A.

Cinquième résolution

L'assemblée constate la réalisation de la fusion avec effet au 1^{er} janvier 2003.

Sixième résolution

L'assemblée décide de ne pas prendre de résolution en ce qui concerne le point 6 de l'ordre du jour.

Constatation

L'assemblée constate que par cette opération de fusion la société BONE & JOINT RESEARCH S.A. a cessé d'exister par suite d'absorption.

Déclaration

Conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la loi sur les sociétés commerciales, le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié et attesté l'existence et la légalité des actes et formalités ayant incombé à la société absorbée en vue de la fusion opérée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à midi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Thiltges, F. Stolz-Page, M. Prospert, L. Thiltges, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, vol. 18CS, fol. 45, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2003.

A. Schwachtgen.

(049533.3/230/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

ODAGON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 26.715.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02383, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2003.

FIDUPAR

Signatures

(048691.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

PRESSY GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 65.041.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire Reportée du 30 mai 2003

- Les mandats d'Administrateurs de Messieurs Franco Gandini, Administrateur de société, demeurant à Via Cerruti n° 17, 28100 Novara, Italie, et Matteo Mongini, Administrateur de société, demeurant Route Panoramique, La Corniche, Bizerte, Tunisie sont reconduits pour une nouvelle période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

- Le mandat d'Administrateur-Délégué de Monsieur Filippo Fossati, Administrateur de société, demeurant à Via Magnani Ricotti 5, 28100 Novara, Italie est reconduit pour une nouvelle période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société ERNST & YOUNG S.A., avec siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Fait à Luxembourg, le 30 mai 2003.

Certifié sincère et conforme

Pour la société PRESSY GROUP S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04225. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048704.4/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

GARFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 73.326.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08258, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 11.952.396,33 EUR
Perte de l'exercice	- 22.898.157,62 EUR
Report à nouveau	- 34.850.553,95 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049407.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

INSINGER DE BEAUFORT ASSET SELECTION SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 53.934.

—
Note aux Actionnaires de

INSINGER DE BEAUFORT ASSET SELECTION SICAV - Insinger de Beaufort Global Select LX

INSINGER DE BEAUFORT ASSET SELECTION SICAV - Insinger de Beaufort European Opportunity Fund

INSINGER DE BEAUFORT ASSET SELECTION SICAV - Insinger de Beaufort Global Balanced Fund

Dans la résolution du 8 août 2003, le Conseil d'Administration de INSINGER ASSET SELECTION SICAV («Le Fonds») a décidé, en accord avec les Articles d'Incorporation et les Prospectus, de rembourser obligatoirement les actions des sous-fonds Insinger de Beaufort Global Select LX, Insinger de Beaufort European Opportunity Fund et Insinger de Beaufort Global Balanced Fund («Les Sous-Fonds»).

Par conséquent, les actionnaires pourront obtenir le remboursement de leurs actions dans les sous-fonds jusqu'au 2 septembre 2003 à midi sans frais. Une provision pour couvrir les coûts de fermeture des sous-fonds a déjà été introduite dans la Valeur Nette d'Inventaire des sous-fonds.

Le remboursement obligatoire des actions sera effectif le 2 septembre 2003.

Une lettre contenant les détails concernant la clôture des sous-fonds sera disponible pour les actionnaires au siège social du Fonds d'investissement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, août 2003.

Le Conseil d'Administration.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02274. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048756.2//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

BETAM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 34.854.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02588, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(049599.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

BETAM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 34.854.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 août 2003

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02587. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049624.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

SOCIETE FONCIERE ET IMMOBILIERE DU SUD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 66.060.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02644, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Signature.

(048761.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

GUY MIZEL NESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3873 Schiffflange, 2, rue du Pont - Résidence Raphaël.
R. C. Luxembourg B 75.656.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02641, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Signature.

(048763.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

FINANCIERE DE DIEKIRCH, Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.904.

Le bilan au 31 décembre 1998, non approuvé par l'assemblée, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01609, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

FINANCIERE DE DIEKIRCH

Signatures

Administrateurs

(048167.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

FINANCIERE DE DIEKIRCH, Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.904.

Le bilan au 31 décembre 1999, non approuvé par l'assemblée, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01608, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

FINANCIERE DE DIEKIRCH

Signatures

Administrateurs

(048162.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

FINANCIERE DE DIEKIRCH, Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.904.

Le bilan au 31 décembre 2000, non approuvé par l'assemblée, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01606, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

FINANCIERE DE DIEKIRCH

Signatures

Administrateurs

(048160.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

FINANCIERE DE DIEKIRCH, Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.904.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

FINANCIERE DE DIEKIRCH

Signatures

Administrateurs

(048157.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

INDUSTRIAL BUSINESS FINANCE CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 49.455.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02640 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Signature.

(048765.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

EPOQUE SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 76.673.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02638, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Signatures.

(048767.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

ROBIN TWO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 88.350.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02598, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Signature.

(048803.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

XARAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.359.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08269, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 3.992,28 EUR
Perte de l'exercice	- 7.532,25 EUR
Report à nouveau	- 11.524,53 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049411.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

DEMAG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 88.342.

Les comptes annuels et les comptes consolidés au 30 septembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03020 et LSO-AH03023, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DEMAG HOLDING, S.à r.l.

Signature

(049315.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

DCC LUXEMBOURG 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 88.829.

Les comptes annuels au 30 septembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03082, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DCC LUXEMBOURG 2, S.à r.l.

Signature

(049318.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

GOTTWALD LUXEMBOURG 2 (B), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 88.869.

Les comptes annuels au 30 septembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03034, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GOTTWALD LUXEMBOURG 2 (b), S.à r.l.

Signature

(049321.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

MPM LUXEMBOURG 2 (C), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 88.866.

Les comptes annuels au 30 septembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03041, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MPM LUXEMBOURG 2 (C), S.à r.l.

Signature

(049324.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

SITKA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.942.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08350, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 26.873,93 EUR
Perte de l'exercice	- 11.879,89 EUR
Report à nouveau	- 38.753,82 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049428.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

IMMOSER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 53.788.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08283, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 22.084,86 EUR
Perte de l'exercice	- 5.724,49 EUR
Report à nouveau	- 27.809,35 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049413.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

MASTER CAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 76.903.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08281, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 12.193,43 EUR
Perte de l'exercice	- 9.095,00 EUR
Report à nouveau	- 21.288,43 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049416.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

BIANCHI VENDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 73.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08287, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 52.405,62 EUR
Perte de l'exercice	- 13.938,56 EUR
Report à nouveau	- 66.344,18 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049419.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

HALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 76.640.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08322, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 27.000,07 EUR
Perte de l'exercice	- 9.897,21 EUR
Report à nouveau	- 36.897,28 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049420.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

MEDIGATE TELECOMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 75.535.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08325, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 50.780,26 EUR
Perte de l'exercice	- 27.425,29 EUR
Report à nouveau	- 78.205,55 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049423.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

KANTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 43.994.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08331, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 352.808,99 EUR
Perte de l'exercice	- 10.891,53 EUR
Report à nouveau	- 363.700,52 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049426.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

ANCAMICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 88.164.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08338, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau	- 10.155,17 EUR
------------------------	-----------------

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049427.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

BACINO CHARTER COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 53.903.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 20 décembre 2002 que:

La démission de Mademoiselle Mireille Herbrand, en sa qualité d'Administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est cooptée, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., sis au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Pour inscription

- Réquisition -

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03595. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049635.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

LOBISTA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.323.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08356, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 9.820,87 EUR
Perte de l'exercice	- 15.370,20 EUR
Report à nouveau	- 25.191,07 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049430.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

DEFENDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 85.324.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08365, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Perte de l'exercice	- 20.940,97 EUR
Report à nouveau	- 20.940,97 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049431.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

SU.MA. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 71.361.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08372, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 31.512,20 EUR
Perte de l'exercice	- 12.142,19 EUR
Report à nouveau	- 43.654,39 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049433.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

WAX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 45.353.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juillet 2003

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social avec effet immédiat de L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix, au 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01519. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(049629.3/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

BAYSIDE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 66.780.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02313, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049440.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

BYBLOS FINANCING HOLDING («B.A.R.A.F.») S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 13.258.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049442.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

BYBLOS INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 17.618.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049444.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

COMMODITIES LIMITED S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 11.261.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049447.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

ABEL TASMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 77.396.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social le 21 janvier 2003 que:

Est élu définitivement l'Administrateur qui avait été coopté le 14 août 2002, à savoir Mademoiselle Mireille Herbrand, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat, venant à échéance avec l'assemblée générale statuant sur l'exercice clos au 31 décembre 2001, n'est pas renouvelé.

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg est élu administrateur. Son mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2003.

Pour inscription

- Réquisition -

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05760. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(049622.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

CYAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 65.350.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02324, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049449.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

DOUSHAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 41.199.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049454.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

EUROCLEG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 35.453.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049456.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

G.A.B.N.B. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 32.516.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02335, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049461.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

ALPHA MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 84.892.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 14 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert en sa qualité d'Administrateur est acceptée.

Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Est cooptée, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, sis au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'an 2003.

Pour inscription

- Réquisition -

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02910. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049627.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

ORN EUROPEAN DEBT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 95.135.

STATUTES

In the year two thousand three on the eleventh of July.

Before Us Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ORN EUROPEAN DISTRESSED DEBT FUND, L.P., having its registered office at Williams House, 20 Reid Street, Hamilton HM11, Bermuda, IBC number 32345,

here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office at L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R. C. Luxembourg B 37.974, itself represented by Mr Ronald Chamielec, accountant, residing in F-Lexy and Mr Patrice Cultrera, accountant, residing in B-Visé, acting jointly in their respective qualities of proxy holders A and B,

by virtue of a proxy dated June 26, 2003.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. The purposes for which the company is established are to make investments under any form and under any condition in bank debt, debt securities of leveraged or financially distressed companies, trade claims and in claims on companies in receivership or liquidation located in Western Europe, any financial instrument, interest or any right thereon, hereafter referred to as «securities», and to hold, control and manage any participation in such investments.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name ORN EUROPEAN DEBT, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the managers.

Art. 6. The Company's corporate capital is fixed at one hundred and twenty-five thousand euros (EUR 125,000.-), divided into five thousand (5,000) shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, all fully paid-up and subscribed.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, composed of manager(s) of category A and/or of manager(s) of category B.

The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked *ad nutum*.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

In case of a single manager, the Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its single manager.

In case of plurality of managers and if managers of category A are only appointed, the company will be validly committed towards third parties by the sole signature of any one of them.

In case of plurality of managers and if both manager(s) of category A and manager(s) of category B are appointed, the company will be validly committed towards third parties by the joint signatures of two managers, obligatorily one manager of category A and one manager of category B.

If the managers are temporarily unable to act, the company's affairs can be managed by the sole associate or, in case the company has more than one associate, by the associates acting under their joint signatures.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns.

Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the first of January and ends on the 31st of December of the following year, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2003.

Art. 16. Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The appearing party, ORN EUROPEAN DISTRESSED DEBT FUND, L.P., represented as stated here above, declares to have fully paid the shares by contribution in cash, so that the amount of one hundred and twenty-five thousand euros (EUR 125,000.-) is at the disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 2,650.-.

Resolutions of the sole shareholder

1) The Company will be administered by a board of managers composed by category A managers and category B managers:

Category A managers:

- Mr Richard Garth Maule Barnes, funds manager, born at Chichester, UK, on December 27, 1947, residing in 7 Lindsay Square, London, SW1V 3 SB,

- Mr Peter Gordon Webb, funds manager, born at Wallasey, UK, on August 4, 1945, residing in Park Mill Farm, Shillingee, Chiddigfold, Godalming, GU8 4TA Surrey.

Category B managers:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed;

- T.C.G. GESTION S.A., having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 67.822;

2) The address of the corporation is fixed at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg;

Déclaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le onze juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ORN EUROPEAN DISTRESSED DEBT FUND, L.P., ayant son siège social a Williams House, 20 Reid Street, Hamilton HM11, Bermudes, IBC numéro 32345,

ici représentée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R. C. Luxembourg B 37.974, elle-même représentée par Monsieur Ronald Chamielec, comptable, demeurant à F-Lexy et Monsieur Patrice Cultrera, comptable, demeurant à B-Visé, agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A et B,

en vertu d'une procuration datée du 26 juin 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société», et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société a pour objet d'investir, sous toute forme et toute condition, dans des emprunts bancaires, des obligations dans des sociétés ayant des difficultés financières, des créances commerciales ou des créances dans des sociétés en gestion contrôlée ou en liquidation situées en Europe occidentale, tout instrument financier, intérêt ou tout droit dérivé ci-après défini comme titres et de détenir, contrôler et gérer toute participation dans de tels investissements.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers qu'elle jugera utile pour l'accomplissement de son objet.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination de: ORN EUROPEAN DEBT, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société peut établir des succursales, filiales ou des bureaux tant au Luxembourg qu'à l'étranger par simple décision des gérants.

Art. 6. Le capital social est fixé à cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) représenté par cinq mille (5.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Art. 7. Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance, composés de gérant(s) de catégorie B et/ou de gérant(s) de catégorie A.

Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera valablement engagée envers les tiers par la seule signature du gérant unique.

En cas de pluralité de gérants et si seuls des gérants de catégorie A sont nommés, la société sera valablement engagée par la signature individuelle de n'importe lequel d'entre eux.

En cas de pluralité de gérants et si un ou des gérant(s) de catégorie A ainsi qu'un ou des gérant(s) de catégorie B sont nommés, la société sera valablement engagée par la signature conjointe obligatoirement d'un gérant A et d'un gérant B.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de l'année suivante, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2003.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fond de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

La partie comparante, ORN EUROPEAN DISTRESSED DEBT FUND, L.P., représentée comme dit-est, a déclaré que toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèce, de sorte que la somme de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ EUR 2.650,-.

Décisions de l'associé unique

1) La Société est administrée par un conseil de gérance composé par des gérants de catégorie A et des gérants de catégorie B:

Gérant de catégorie A:

- Monsieur Richard Garth Maule Barnes, funds manager, né à Chichester, UK, le 27 décembre 1947, demeurant à 7 Lindsay Square, Londres, SW1V 3 SB,

- Monsieur Peter Gordon Webb, funds manager, né à Wallasey, UK, le 4 août 1945, demeurant à Park Mill Farm, Shillinglee, Chiddigfold, Godalming, GU8 4TA Surrey.

Gérants de catégorie B:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prénommé;

- T.C.G. GESTION S.A., ayant son siège social à 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 67.822;

2) L'adresse de la Société est fixée au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg;

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Chamielec, P. Cultrera, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, vol. 18CS, fol. 16, case 12. – Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

G. Lecuit.

(049290.3/220/255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

THURSDAY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2163 Esch-sur-Alzette, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 95.140.

—
STATUTES

In the year two thousand three, on the twenty-third of July.

Before us Maître Joseph Elvinger notary residing at 15 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

1. CHARLES XIV S.A., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

2. Mr Christopher Masek, director of companies residing at 5, Laverton Place, London SWS OHJ, United Kingdom; both here represented by Maître Pol Thielen, attorney-at-law, residing at 31, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg by virtue of two proxies established in Luxembourg on 21 July 2003.

Said proxies, signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, acting in his here above stated capacities, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a «société anonyme» («the Company»), which the founding shareholders form between themselves:

Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is hereby established a société anonyme under the name of THURSDAY S.A.

Art. 2. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other address in Luxembourg-City by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the Company which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3.- The Company is established for an unlimited period.

Art. 4.- The object of the Company is the holding of participation, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of this participation.

It may acquire any securities or rights by way of share participation, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds which may be convertible.

Title II.- Capital, Shares

Art. 5. The corporate capital is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) represented by thirty thousand nine hundred ninety-eight (30.998) A Shares of one Euro (EUR 1.-) each and two (2) B Shares of one Euro (EUR 1.-) each, all fully paid up and which shall all rank *pari passu* in all respects.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares may be created as registered or bearer shares at the option of the shareholder.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

The Company may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with legal requirements.

Title III.- Management

Art. 6. The Company is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general shareholders' meeting.

The first directors will be appointed by the extraordinary general meeting following the incorporation, without respecting the below procedure which will apply to any further appointments and revocations of directors.

Each holder of B Shares may request the appointment of one director to the board of directors (such director to be known as «B Director»). If a holder of B Shares makes such request, he shall inform the Company four weeks in advance of the annual shareholders' meeting and in such case the following procedure for the election of the B Director shall apply: one director must be elected from a slate of two proposals made by each holder of B Shares.

The remaining directors must be elected from a slate of five proposals made by the holders of class A Shares, such directors being known as A Directors.

A director may be removed ad nutum by a shareholders' resolution, always provided that neither the B Directors, nor any of the A Directors shall be validly removed from office unless the replacement(s) for such director(s) shall be appointed by a resolution passed immediately following the resolution to remove such director(s) and in accordance with the provisions of this Article. Such replacement director(s) shall be appointed from a slate comprising a number of proposals equal to twice the number of directors being removed and shall be submitted to the shareholders of the class who had originally proposed the name of the director(s) being removed. For the avoidance of doubt, where the removal of a director is not followed immediately by the appointment of his replacement, the purported removal of such director shall not be effective and he shall remain in office until he is validly removed and his replacement is validly appointed in accordance with the provisions of this Article.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining members of the board of directors may fill such a vacancy until the next following general meeting subject to the following provisions. In the event, such vacancy arises in any class of directors, the remaining director(s) of such class, or if there is no remaining director, the holders of the shares of the relevant class, jointly or severally, shall submit to the board of directors a slate comprising a number of proposals equal to twice the number of vacancies to be filled, out of which the vacancy shall be filled by a majority vote of the board of directors. The director so elected shall be appointed for a period terminating at the next following meeting of shareholders where a resolution for his removal as a director shall be deemed to have been passed in accordance with the procedure set out above.

Any partial election can only be made from proposals made by such class of holders of shares by which the director to be replaced had been previously proposed. In any such case the number of proposals must be twice the number of directors to be elected.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

Each holder of B Shares shall have the right to receive, within a reasonable period after making the request, any information that it might deem useful concerning the Company, including, but not limited to, (i) the annual financial statements and their annexes of the Company and any other financial information communicated by the Company, (ii) annually or more often depending on its request, the budgets as well as the forecast and cash flow projections of the Company and (iii) in general, any financial information or other information that it shall deem appropriate.

Moreover, each holder of B Shares shall be authorised, at any time, to gain access to the premises, ledgers, and documents of the Company.

Each holder of B Shares shall have the right to meet, regularly and subject to a reasonable prior notice notified to the Company, the members of the management of the Company in order to consult them and to obtain information concerning the operation, activities and plans of the Company and to express its view on such subject.

Art. 7. The board of directors will elect from among its members a chairman.

The board of directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two directors so request.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and the board of directors, but in his absence the shareholders or the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or telex of each director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax or telegram or telex another director as his proxy.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Decision shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings.

Any and all directors may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 8. The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by law or by the present articles of

association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The Company will be bound in any circumstances by the joint signatures of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Company or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 11. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title IV.- Supervision

Art. 12. The Company is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V.- Meeting of shareholders

Art. 13. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

It has the powers conferred upon it by law.

Art. 14. Annual General Meeting. The annual general meeting will be held at the registered office of the Company or at such other place located in Luxembourg and as may be specified in the notice convening the meeting on the thirtieth of November at 12.00 a.m. If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 15. Other General Meetings. The Board of Directors may convene other general meetings. Such meetings must be convened if shareholders representing at least one fifth of the Company's capital so require.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the board of directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 16. Procedure, Vote. Shareholders will meet upon call by the board of directors or the auditor or the auditors made in compliance with Luxembourg law. The notice sent to the shareholders in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a shareholder.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a shareholders' meeting.

One vote is attached to each share.

Except as otherwise required by law for which a special quorum is required, attendance, in person or by proxy, of shareholders holding at least fifty per cent (50%) of the shares shall constitute a quorum.

Except as otherwise required by law, for which a special majority vote is required, all matters brought before the general meeting of shareholders shall be deemed approved, if approved by votes of the simple majority of shareholders, present at the meeting in person or by proxy.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman or by any two (2) members of the board of directors.

Title VI.- Accounting year, Allocation of profits

Art. 17. The accounting year of the Company shall begin on the first of July of each year and shall terminate on the thirtieth of June of each year.

Art. 18. After deduction of any and all of the expenses of the Company and the amortisation, the credit balance represents the net profit of the Company. On the net profit, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 19. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII.- General provision

Art. 20. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Transitory provisions

1. The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirtieth of June 2004.
2. The first annual meeting of the shareholders shall be held in 2004 at the latest.

Subscription

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

1. CHARLES XIV S.A, prenamed,	
A Shares	30.997
B Shares	2
2. Mr Christopher Masek, prenamed,	
A Share	1
Total:	31.000

All the shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) is now available to the Company evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remuneration or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately two thousand and four hundred Euro.

Extraordinary General Meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors is fixed at four and the number of auditors at one.
2. The following are appointed as A Directors:
 - Mr Christopher Masek, director of companies, residing at 5 Laverton Place, London SW5 OHJ, United Kingdom;
 - Mr Jean-Baptiste Wautier, director of companies, residing at 47 D Melbury Road, London W1 4 8 AD, United Kingdom;
 - Mr Dan Soudry, residing at 24, rue de Téhéran, Paris 75008, France.
3. The following is appointed as B Director:
 - Mr Gustav Öhman, director of companies, residing at 3 Kingsley Court, London N2 OES, United Kingdom.
4. Mr Christopher Masek, prenamed, is appointed as President of the Board of Directors.
5. Has been appointed statutory auditor:
 - ERNST & YOUNG, réviseurs d'entreprise, with registered office at 6, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg.
 - Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2008.
6. The registered office of the Company is established at 23, avenue Monterey L-2086 Luxembourg.
7. The board of directors shall have the authority to delegate the daily management of the business of the Company and its representation to one or several of the directors.

The undersigned notary who knows English states that on request of the person appearing, the present deed is worded in English followed by a French version; in case of discrepancies between the English and the French text, only the English version will be binding amongst parties.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, the same signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à 15, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg.

Ont comparu:

1. CHARLES XIV S.A., société de droit Luxembourgeois avec siège social à 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
 2. Monsieur Christopher Masek, directeur de société, résidant au 5, Laverton Place, London SWS OHJ, United Kingdom;
- les deux ici représentés par M^e Pol Thielen, avocat, demeurant à 31, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg en vertu de deux pouvoirs sous seing privé établis à Luxembourg le 21 juillet 2003.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant esdite qualité a requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme (la «Société») que les parties déclarent constituer entre eux et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre 1^{er}: Dénomination, Siège social, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de THURSDAY S.A.

Art. 2. Le siège de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré à toute autre adresse de Luxembourg-Ville par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et peut procéder à l'émission d'obligations qui pourront être convertibles.

Titre II.- Capital, actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représenté par trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (30.998) actions de catégorie A d'une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune et deux (2) actions de catégorie B d'une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune, toutes libérées intégralement et qui ouvrent les mêmes droits à tout égard.

Les actions de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III.- Administration

Art. 6. La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires.

Chaque titulaire d'actions de la classe B aura le droit de demander la nomination d'un administrateur au conseil d'administration (cet administrateur étant connu sous le nom d'«Administrateur B»). Au cas où un titulaire d'actions de la classe B fera une telle demande, il en informera la Société quatre semaines avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et dans ce cas la procédure suivante pour la nomination de l'Administrateur B s'appliquera. Un administrateur doit être élu parmi une liste de deux propositions faites par chaque titulaire d'actions de la classe B; les autres administrateurs doivent être élus parmi une liste de cinq propositions faite par les titulaires d'actions A, de tels administrateurs devant être connus sous le nom d'Administrateurs A.

La désignation des premiers administrateurs aura lieu lors de l'assemblée générale extraordinaire se réunissant immédiatement après la constitution, sans que la procédure ci-dessus décrite soit respectée.

Tout administrateur peut être révoqué ad nutum par une résolution des actionnaires, sous réserve toujours de ce qu'aucun Administrateur B ou aucun des Administrateurs A ne sera valablement révoqué de ses fonctions tant que le(s) remplaçant de tel(s) administrateur(s) n'aura (ont) pas été désigné(s) par une résolution prise immédiatement après la résolution révoquant tel(s) administrateur(s) et en conformité avec les dispositions du présent Article. De tel(s) Administrateur(s) remplaçant(s) seront désigné(s) parmi une liste comprenant un nombre de propositions égal à deux fois le nombre des administrateurs en cours de révocation, et présentée par les actionnaires de la classe qui avait initialement proposé le nom du (des) Administrateurs en révocation.

Pour éviter tous doutes, lorsque la révocation d'un administrateur n'est pas suivie immédiatement par la désignation de son remplaçant, la révocation envisagée ne produira effet et il restera en fonction jusqu'à ce qu'il ait été valablement révoqué et son remplaçant valablement désigné conformément aux dispositions du présent Article.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur en raison d'un décès, départ ou toute autre raison, les membres restants du Conseil d'administration peuvent pourvoir à une telle vacance jusqu'à la première assemblée générale qui suit sous réserve des dispositions ci-après. En cas de telle vacance survenant dans une quelconque catégorie d'administra-

teurs, l'administrateur restant de la même catégorie, ou s'il n'y a plus d'administrateur restant, les titulaires d'actions de la classe en question, conjointement ou solidairement, soumettra (soumettront) au conseil d'administration une liste comprenant un nombre de propositions égal au double du nombre de vacances à pourvoir, parmi laquelle la vacance sera pourvue par un vote à la majorité du conseil d'administration. L'administrateur ainsi élu sera désigné pour une période se terminant à la première réunion des actionnaires qui suit, dans laquelle une résolution pour sa révocation en tant qu'administrateur sera censée avoir été adoptée et son remplaçant sera désigné conformément à la procédure établie ci-dessus.

Toute élection partielle peut seulement être faite parmi des propositions faites par telle catégorie d'actionnaires par qui l'administrateur à remplacer avait été proposé, en pareil espèce le nombre de propositions doit être le double du nombre des administrateurs à élire.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat.

Chaque titulaire d'Actions B aura le droit de recevoir, dans un délai raisonnable suivant sa demande, toute information qu'il jugerait utile concernant la Société, incluant de manière non limitative, (i) les états financiers annuels de la Société et leurs annexes ainsi que toute autre information financière communiquée par la Société, (ii) annuellement ou plus fréquemment, selon sa demande, les budgets, les prévisions et projections sur la marge brute d'autofinancement et (iii) plus généralement, toute information financière qu'il estimerait appropriée.

De plus, chaque titulaire d'Actions B sera autorisé, à tout moment, à se voir donner accès aux locaux, registres et documents de la Société.

Chaque titulaire d'Actions B aura le droit de rencontrer, de manière régulière et sous réserve d'un préavis raisonnable notifié à la Société et les membres de la direction de la Société afin des les consulter et/ou d'obtenir des informations concernant la gestion, les activités et projets de la Société et d'exprimer ses vues à ce sujet.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Le président du conseil d'administration présidera les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration désignera à la majorité un autre président pro tempore pour ces assemblées et réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit ou par télécopie, télégramme ou télex de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra agir lors de toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par télécopie, télégramme ou télex un autre administrateur comme son représentant.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la seule signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V.- Assemblée des actionnaires

Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires. Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Elle dispose des pouvoirs définis par la loi.

Art. 14. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou dans un autre endroit situé au Luxembourg et indiqué dans la convocation, le trente novembre à 12 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Art. 15. Autres assemblées générales. Le Conseil d'administration peut convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un cinquième (5%) du capital de la Société l'exigent.

Les assemblées générales, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent être tenues à l'étranger si, selon une décision du Conseil d'Administration qui est sans appel, des circonstances de force majeure le requièrent.

Art. 16. Procédure, vote. Les actionnaires se réuniront à la demande du Conseil d'Administration ou du commissaire dans le respect des conditions prévues par la loi luxembourgeoise. La convocation envoyée aux actionnaires, en conformité avec la loi, indique le lieu et la date de l'assemblée ainsi que l'ordre du jour et la nature des opérations envisagés.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale et s'ils confirment qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de la réunion, l'assemblée pourra être tenue sans qu'il ne soit nécessaire de procéder à l'envoi préalable de convocations.

Un actionnaire peut assister à une assemblée générale en donnant procuration écrite, par fax ou par télégramme, à une autre personne, actionnaire ou non.

Le Conseil d'Administration peut préciser toutes les autres conditions qui doivent être remplies pour assister à une assemblée générale des actionnaires.

Chaque action donne droit à un vote.

Sauf dispositions contraires de la loi pour lesquelles des conditions spéciales de quorum sont requises, l'assemblée ne délibère valablement que si la moitié (50%) du capital social est présente ou représentée.

Sauf dispositions contraires de la loi pour lesquelles des conditions spéciales de majorité de vote sont requises, les questions portées devant l'assemblée générale des actionnaires seront présumées approuvées si elles le sont par le vote de la majorité simple des actionnaires, présents ou représentés à l'assemblée.

Des copies ou des extraits des procès verbaux de l'assemblée, qui sont produits lors de procédures judiciaires ou autres, seront signés par le Président ou par deux membres du Conseil d'Administration.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 17. L'année sociale commence le premier juillet et finit le trente juin de chaque année.

Art. 18. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. Le conseil d'administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 19. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII.- Disposition générale

Art. 20. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les Sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 30 juin 2004.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004 au plus tard.

Souscription

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. CHARLES XIV S.A, prénommé,	
Actions A	30.997
Actions B	2
2. M. Christopher Masek, prénommé,	
Action A	1
Total:	<u>31.000</u>

Toutes les actions ont été libérées intégralement par paiement en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ deux mille quatre cents Euro.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés Administrateurs A:

- Monsieur Christopher Masek, directeur de société, résidant à 5 Laverton Place, Londres SW5 OHJ, Royaume-Uni;
- Monsieur Jean-Baptiste Wautier, directeur de société, résidant au 47 D Melbury Road, Londres W1 48 AD, Royaume-Uni.

- Monsieur Dan Soudry, résidant au 24, rue de Téhéran, Paris 75008, France.

3. Est nommé Administrateur B:

- Monsieur Gustav Öhman, directeur de société, résidant au 3 Kingsley Court, Londres N2 OES, Royaume-Uni.

4. Monsieur Christopher Masek, prénommé, est nommé Président du Conseil d'Administration.

5. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

ERNST & YOUNG, réviseurs d'entreprise, avec siège social à 6, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2008.

6. Le siège social de la Société est établi au 23, avenue Monterey L-2086 Luxembourg.

7. L'assemblée autorise le conseil d'administration à conférer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise seule fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Thielen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, vol. 139S, fol. 92, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

J. Elvinger.

(049463.3/211/455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

NOUVELLE BRASSERIE DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 61, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 91.513.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

E. Schlessler.

(048802.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

HAMEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 38.838.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049464.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

BELGARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 34.407.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01855, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau EUR -15.274,34

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Signature.

(047990.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

LASTING PLACEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 72.246.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour la société LASTING PLACEMENT HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

M. Kara / A. Schaus

Administrateur / Directeur

(047992.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

MONDIAL T HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1217 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 59.240.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01334, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour la société MONDIAL T HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

M. Kara / A. Schaus

Administrateur / Directeur

(047993.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.037.

L'an deux mille trois le dix juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINANCE S.A., ayant son siège social à 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 34.037, constituée suivant acte reçu le 17 mai 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 441 du 28 novembre 1990.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, domicilié professionnellement au 23, avenue Monterey à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Patricia Ceccotti, employée privée, domiciliée professionnellement au 23, avenue Monterey à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Roberta Masson, employée privée, domiciliée professionnellement au 23, avenue Monterey à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 1.250 (mille deux cent cinquante) actions représentant l'intégralité du capital social (d'un montant de EUR 30.986,69), sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de prononcer la dissolution de la société.
 2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société.
 3. Décharge à donner au Conseil d'administration et au Commissaire aux Comptes pour la période allant du 1^{er} juillet 2003 jusqu'à la date de la mise en liquidation de la société.
 4. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
- Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée prononce la dissolution anticipée de la société et décide de procéder à sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux membres du Conseil d'administration et au Commissaire aux Comptes pour la période allant du 1^{er} juillet 2003 jusqu'à ce jour 10 juillet 2003, date de mise en liquidation de la société.

Troisième résolution

L'assemblée nomme liquidateur la société de droit luxembourgeois FIN-CONTROLE S.A., ayant son siège établi à Luxembourg, 13, rue Beaumont.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J.-P. Reuland, P. Cecotti, R. Masson, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, vol. 139S, fol. 74, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

J. Elvinger.

(049506.3/211/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

DORCHESTER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 50.389.

L'an deux mille trois, le trois juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de DORCHESTER S.A., une société anonyme holding, établie et ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 50.389, constituée suivant acte notarié du 15 février 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 275 du 19 juin 1995, (ci-après «la Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte notarié en date du 8 décembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 550 du 19 juillet 2001.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Patricia Marteau, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Odete Hansel, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis de convocation contenant l'ordre du jour publiés au Mémorial et Letzeburger Journal le 14 mai 2003 et 23 mai 2003.

II. Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignées sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1.- Dissolution anticipée de la Société.
- 2.- Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
- 3.- Décharge aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes.

IV. Qu'il appert de la liste de présence prémentionnée, que sur les trente mille (30.000) actions représentatives de l'intégralité du capital social, quinze mille (15.000) actions sont dûment présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de procéder à la dissolution de la Société DORCHES-TER S.A. et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer comme seul liquidateur de la Société: La société FIDALUX S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires accorde pleine et entière décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de ladite société actuellement en fonction pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. Blondeau, P. Marteau, O. Hansel, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 juin 2003, vol. 877, fol. 49, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 juillet 2003.

J.-J. Wagner.

(049508.3/239/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

CAROUGE & CIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 54.446.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juillet 2003

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social avec effet immédiat de L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix, au 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01518. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(049630.3/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

ID TRUST MANAGEMENT, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2422 Luxembourg, 3, rue Renert.

R. C. Luxembourg B 95.142.

—
STATUTES

In the year two thousand three, on the twenty-eighth of July.

Before the undersigned Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1) Mr Thomas Stephen Haines, chartered accountant, residing at 3, rue Renert, L-2422 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

here represented by Mr Olivier Peters, licencié en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on July 25, 2003.

2) Mr Danny Dolphin, chief financial officer, residing at 166, avenue de la Chênaie, B-1180 Brussels, Belgium,

here represented by Mr Olivier Peters, previously named, by virtue of a proxy, given in Brussels, on July 25, 2003.

The said proxies, initialed ne varietur by the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their hereabove stated capacities, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which they declare organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office**Art. 1.** There is hereby established a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.**Art. 2.** The purpose of the Company is:

- to provide any real estate owners with advice in relation to financing, appraisals of value, locating potential investors and other real estate related matters;

- the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.**Art. 4.** The Company will assume the name of ID TRUST MANAGEMENT.**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.**B. Share Capital - Shares****Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.**Art. 9.** The Company's shares are not freely transferable among partners. Any inter vivos transfer to a partner or to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to partners or to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.**Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.**C. Management****Art. 12.** The Company is managed by one or several managers, who need not be partners.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix(es) the term of its/ their office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the sole signature of any manager.

Art. 13. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, video-conference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The manager(s) do(es) not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Art. 17. The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

Art. 18. Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 19. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 20. In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual Accounts - Distribution of profits

Art. 21. The Company's year commences on the 1st of January and ends on the 31st of December of each year.

Art. 22. Each year on the 31st of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 23. Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

Subscription and payment

1) Two hundred and fifty (250) shares have been subscribed by Mr Thomas Stephen Haines, prenamed;

2) Two hundred and fifty (250) shares have been subscribed by Mr Danny Dolphin, prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional disposition

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2003.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand euros.

General Meeting of partners

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and have passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 3, rue Renert, L-2422 Luxembourg;

2. Mr Thomas Stephen Haines, chartered accountant, residing at 3, rue Renert, L-2422 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, is appointed as manager of the Company for an indefinite period;

3. Mr Danny Dolphin, chief financial officer, residing at 166, avenue de la Chênaie, B-1180 Brussels, Belgium, is appointed as manager of the Company for an indefinite period.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1) Monsieur Thomas Stephen Haines, expert comptable, demeurant au 3, rue Renert, L-2422 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ici représenté par Monsieur Olivier Peters, licencié en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 25 juillet 2003.

2) Monsieur Danny Dolphin, directeur financier, demeurant au 166, avenue de la Chênaie, B-1180 Bruxelles, Belgique, ici représenté par Monsieur Olivier Peters, licencié en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Bruxelles, le 25 juillet 2003.

Les procurations signées ne varient par les comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer et dont il ont arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet:

- la fourniture de conseils aux propriétaires de biens immobiliers relativement au financement, à l'évaluation, à la recherche d'investisseurs potentiels et à toutes autres matières immobilières;

- la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de ID TRUST MANAGEMENT.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représentée par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales ne sont pas librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des associés ou des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des associés ou des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/est librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature unique de chaque gérant.

Art. 13. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communica-

tion similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérant(s) ne contract(ent), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 17. Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 18. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 19. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 20. Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 21. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 22. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 23. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 25. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et Libération

1) Deux cent cinquante (250) parts sociales ont été souscrites par Monsieur Thomas Stephen Haines, prénommé;

2) Deux cent cinquante (250) parts sociales ont été souscrites par Monsieur Danny Dolphin, prénommé.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2003.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution est évalué environ à deux mille euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, ont tenu une assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 3, rue Renert, L-2422 Luxembourg;

2. Monsieur Thomas Stephen Haines, expert comptable, demeurant au 3, rue Renert, L-2422 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée;

3. Monsieur Danny Dolphin, directeur financier, demeurant au 166, avenue de la Chênaie, B-1180 Bruxelles, Belgique est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-J. Wagner, O. Peters.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 juillet 2003, vol. 879, fol. 13, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 1^{er} août 2003.

J.-J. Wagner.

(049467.3/239/314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

LORIN S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 67.349.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le onze août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de LORIN S.A., R. C. Luxembourg B 67.349, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 26 novembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 91 du 13 février 1999.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant un acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 28 mars 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 428 du 18 avril 2003.

La séance est ouverte à dix heures sous la présidence de Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Stéphanie Bauchel, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Mademoiselle Nathalie Habay, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) euros chacune, représentant l'intégralité du capital social de cinq cent mille (500.000,-) euros sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Rapport du Commissaire-vérificateur à la liquidation.
2. Adoption des comptes de liquidation au 31 mai 2003 et décharge à accorder au Liquidateur et au Commissaire-vérificateur à la liquidation.
3. Clôture de la liquidation.
4. Décision de conserver les livres et documents sociaux au siège social de la Société pendant une période légale de 5 ans.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale prend connaissance du rapport du Commissaire-vérificateur et l'accepte.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale adopte les comptes de liquidation au 31 mai 2003 et donne décharge au Liquidateur et au Commissaire-vérificateur pour l'exécution de leurs fonctions jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de clôturer la liquidation de la Société et elle reconnaît que la Société a cessé d'exister.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de conserver les documents et livres de la Société pour une période de cinq ans à partir de la clôture de la liquidation de la Société au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à dix heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. Swetenham, S. Bauchel, N. Habay, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, vol. 18CS, fol. 45, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2003.

A. Schwachtgen.

(049539.3/230/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

LORIN S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 67.349.

Les comptes de clôture au 31 mai 2003, enregistrés à Luxembourg, le 12 août 2003, vol. 18CS, fol. 45, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2003.

A. Schwachtgen.

(049543.4/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

VOYAGES EUROPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8031 Strassen, 24, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 17.437.

L'an deux mille trois, le premier août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de VOYAGES EUROPA S.A., R. C. numéro B 17.437, ayant son siège social à Luxembourg, constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée suivant un acte reçu par Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 avril 1980, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 130 du 24 juin 1980.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 22 décembre 1999, publié au Recueil du Mémorial C Numéro 183 du 2 mars 2000.

La séance est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Madame Bernadette Conte, employée privée, demeurant à L-8031 Strassen, 24, rue de la Libération.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Gabriel Rindone, employé privé, demeurant à L-1644 Luxembourg, 12, rue des Grottes.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Thierry Matthyssens, employé privé, demeurant à L-1224 Luxembourg, 14, rue Beethoven.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les cinq mille (5.000) actions ayant eu une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune représentant l'intégralité du capital social antérieur de cinq millions (5.000.000,-) de francs luxembourgeois, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

- 1.- Décision sur la mise en liquidation de la société.
- 2.- Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
- 3.- Transfert du siège social à L-8031 Strassen, 24, rue de la Libération.
- 4.- Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de mettre la Société en liquidation à partir de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale nomme Madame Bernadette Conte, employée privée, demeurant à L-8031 Strassen, 24, rue de la Libération, aux fonctions de liquidatrice, laquelle aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, sauf les restrictions prévues par la loi ou les statuts de la société en liquidation.

Troisième résolution

Le siège social est transféré à L-8031 Strassen, 24, rue de la Libération.

En conséquence, l'article 1, alinéa 2, et l'article 9 des statuts sont modifiés pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. alinéa 2.** Le siège social est établi à Strassen.»

«**Art. 9.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le dernier samedi du mois de juin à 11.00 heures à Strassen au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à midi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: B. Conte, G. Rindone, T. Matthyssens, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, vol. 140S, fol. 15, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

A. Schwachtgen.

(049546.3/230/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

VOYAGES EUROPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8031 Strassen, 24, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 17.437.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 993 du 1^{er} août 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(049550.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

FINANCE IMMOBILIERE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 17.944.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH1788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

FIDUPAR

Signatures

(048233.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

DEUTSCHE MORGAN GRENFELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 51.795.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 9 juillet 2003 que:

- Le bilan au 31 décembre 2002 a été approuvé par l'assemblée générale.

Le rapport du conseil d'administration ainsi que le rapport d'audit au 31 décembre 2002 ont été approuvés par l'assemblée générale.

- Décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs: Monsieur Dante Razzano, Monsieur Diarmuid Cummins (depuis le 2 juillet 2002), Monsieur Franz Prost (depuis le 7 août 2002), Madame Gisela Von Krosigk, Madame Marie-José Steinborn (depuis le 7 août 2002) et Messieurs Philip Edward Smith, Colin Brown et Russell Charles Turner qui ont démissionné durant l'année 2002 pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

Les démissions de Monsieur Diarmuid Cummins (avec effet au 21 mai 2003), «Chief operating officer», ayant pour adresse professionnelle à Winchester House, 1 Great Winchester Street, Londres EC2M 1DB, Royaume-Uni et de Madame Gisela Von Krosigk (avec effet au 21 mai 2003), «Senior Vice President de DEUTSCHE BETEILIGUNGS AG, demeurant à Kleine Wiesenau 1, D-60323 Frankfurt am Main, Deutschland en tant qu'administrateurs de la société ont été acceptées.

L'assemblée générale a procédé à la réélection de Monsieur Dante Razzano, Consultant de DEUTSCHE BANK GROUP, ayant pour adresse professionnelle c/o Morgan Grenfell Private Equity SpA, Borgonuovo 14, I-20121 Milan Italie, Monsieur Franz Prost, «Administrateur de DELOITTE & TOUCHE FIDUCIAIRE S.A.», ayant pour adresse professionnelle 291, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg et de Madame Marie-José Steinborn, «Administrateur de DELOITTE

& TOUCHE FIDUCIAIRE S.A.», ayant pour adresse professionnelle 291, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg en tant qu'administrateurs de la société. Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Les cooptations de Monsieur Alistair Charles Fairley Smith, banquier d'affaires, demeurant 99, Bishopsgate, EC2M 3XD, Londres, Royaume-Uni et de Monsieur Bernd Sexauer, «Head of Foreign Investments», ayant son adresse professionnelle à Kleine Wiesenau, 1, D-60323 Frankfurt am Main, Deutschland en tant qu'administrateurs de la société ont été ratifiées. Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Décharge pleine et entière a été donnée à la société KPMG AUDIT ayant son siège social 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg pour l'exercice de son mandat au 31 décembre 2002. Son mandat a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01854. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048629.3/751/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

DEUTSCHE MORGAN GRENFELL CAPITAL ITALY S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 54.840.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juillet 2003 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires que:

- Le bilan, le compte de pertes et profits pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002 ainsi que le rapport du Conseil de Surveillance, du Manager et de l'Auditeur ont été approuvés par l'assemblée générale.

- Décharge pleine et entière a été donnée aux membres du Conseil de Surveillance - M^e Alex Schmitt, Monsieur Jean-Pierre Leburton, Monsieur Camille Paulus - pour l'exercice de leurs fonctions pendant l'année sociale clôturée au 31 décembre 2002.

- Monsieur Camille Paulus, M^e Alex Schmitt et Monsieur Jean-Pierre Leburton ont été réélus en tant que membres du Conseil de Surveillance jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003.

- Décharge pleine et entière a été donnée au gérant commandité, DEUTSCHE MORGAN GRENFELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A. pour l'exercice de sa fonction pendant l'année sociale clôturée au 31 décembre 2002.

- Décharge pleine et entière a été donnée à KPMG AUDIT pour l'exercice de son mandat pendant l'année sociale clôturée au 31 décembre 2002.

KPMG AUDIT a été réélu Auditeur de la société. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00307. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048633.3/751/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

EAGLE CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 75.837.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social le 14 janvier 2003 que:

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg est appelé à la fonction d'Administrateur en remplacement de Monsieur Marc Robert, administrateur démissionnaire et Mademoiselle Mireille Herbrand, administrateur coopté au cours de l'exercice.

Son mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2003.

Pour inscription

- Réquisition -

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03577. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049626.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2003.

CHAUSSURES DE SECURITE TUNISIE, Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 77.347.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire Reportée du 30 mai 2003

- Les mandats d'Administrateurs de Messieurs Giovanni Falco, Administrateur de société, demeurant à Via Fabio Filzi, 19, 20025 Legnano, Italie, et Matteo Mongini, directeur général, demeurant Route Panoramique, La Corniche, Bizerte, Tunisie sont reconduits pour une nouvelle période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

- Le mandat d'Administrateur-Délégué de Monsieur Daniele Fogagnolo, Administrateur de société, demeurant Route Panoramique, La Corniche, Bizerte, Tunisie est reconduit pour une nouvelle période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société ERNST & YOUNG S.A., avec siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Fait à Luxembourg, le 30 mai 2003.

Certifié sincère et conforme

Pour la société CHAUSSURES DE SECURITE TUNISIE

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04249. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048705.4/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

ATTRAX S.A., Aktiengesellschaft.

H. R. Luxemburg B 77.836.

Herr Hans-Peter Sättele hat zum 30. Juni 2003 sein Mandat als Mitglied des Verwaltungsrates der ATTRAX S.A. niedergelegt.

DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

S. Grüner / E. Spurk

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02647. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048744.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

SATLYNX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R. C. Luxembourg B 86.167.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société du 13 mai 2003

L'assemblée générale ordinaire de la Société qui s'est tenue à Betzdorf le 13 mai 2003 a pris acte de la démission de Messieurs Amiram Levinberg et Yoel Gat de leur poste d'Administrateur «B» de la Société avec effet au 13 mai 2003.

L'assemblée générale ordinaire a nommé Monsieur Schlomo Rodav, cadre, demeurant à Tel-Aviv, et Monsieur Oren Most, cadre, demeurant à Tel-Aviv avec effet au 13 mai 2003 comme Administrateurs «B».

Le conseil d'administration de la Société se compose désormais comme suit:

Administrateurs «A»:

- Monsieur Romain Bausch.
- Monsieur Robert Bednarek.
- Monsieur Ferdinand Kayser.

Administrateurs «B»:

- Monsieur Joshua Levinberg.
- Monsieur Schlomo Rodav.
- Monsieur Oren Most.

Pour extrait et publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02701. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(049878.3/253/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

EYPL, Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 94.243.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution des associés du 30 juin 2003 que:

- Les associés ont accepté la démission de Monsieur Marcel Stephany, réviseur d'entreprises, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg, de son poste de gérant de catégorie B de la société avec effet à la date du 30 juin 2003.

- Les associés ont donné décharge à Monsieur Marcel Stephany, précité, pour l'exercice de ses fonctions de gérant de catégorie B de la société jusqu'au jour de sa démission.

- Les associés ont nommé Monsieur Christoph Gross, gérant de sociétés, né le 21 janvier 1953 à Blieskastel (Allemagne) et demeurant 24, Rotkehlchenweg, 55126 Mainz, Allemagne, au poste de gérant de catégorie B de la société en remplacement de Monsieur Marcel Stephany, précité, avec effet à la date de l'assemblée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Münsbach, le 11 août 2003.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02157. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(049767.3/556/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.

TRANSURAL BETEILIGUNGS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 71.624.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 8 août 2003, que:

- le bilan et compte de pertes et profits au 31 décembre 2002 ont été approuvés par l'Assemblée générale.

- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

- les mandats d'administrateur de CORPORATE COUNSELORS LTD, ayant son siège social au 3rd Floor Geneva Place Waterfront Drive P.O. Box 3175, Road Town Tortola - BVI, de CORPORATE ADVISORY SERVICES LTD ayant son siège social au 3rd Floor Geneva Place Waterfront Drive P.O. Box 3175, Road Town Tortola - BVI et de Monsieur Patrick Lorenzato, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 13, rue Jean Bertholet L-1233 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 8 août 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03239. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(049914.3/751/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2003.
